

LISTE "CITOYENS CONTRE LA CORRUPTION"



1. ÉLISE VAN BENEDEN (75)
Avocate, 36 ans, Présidente,
autrice de « Résister à la
corruption »



2. PAUL CASSIA (92)
Professeur de droit public
à l'université Panthéon-
Sorbonne, 51 ans



3. ÉDITH TALARCZYK (57)
Retraitée, 68 ans, Vice
Présidente, co-référente de la
Moselle



4. LAURENT DUBLET (34)
Juriste-formateur, 57 ans
Secrétaire général, référent de
l'Hérault



5. MARYSE KURNIK (17)
Retraitée, 70 ans
Trésorière, co-référente de la
Charente Maritime



6. DIDIER MELMOUX (66)
Retraité de la police, 60 ans,
coordinateur des Groupes
Locaux, référent des Pyrénées
Orientales



7. CLOTILDE RIPOULL (11)
Économiste, 51 ans, Présidente
de l'AELO (Association
nationale des Elus Locaux
d'Opposition)



8. PIERRE BOIVIN (75)
Chargé de production de films,
31 ans, co-référent de Paris



9. NADIA MORDELET (92)
Retraitée Secteur Privé
Coach d'Organisation, 65 ans,
Responsable Communication /
Évènementiel



10. KADDOUR QASSID (59)
Éducateur, lanceur d'alerte, 54
ans, administrateur et
co-référent du Nord



11. DANIELLE PELLIER (30)
Retraitée de la petite enfance,
administratrice et référente
du Gard



12. ERIC ALT (75)
Magistrat, 60 ans,
administrateur, auteur de
"L'esprit de corruption" et
«Résister à la corruption»



13. KAHINA SAADI (56)
Juriste dans le milieu associatif,
33 ans, adhérente



14. JOSÉ MOREAU (45)
Chef d'entreprise, 44 ans,
administrateur



15. FLORENCE RENGGLÉ (75)
Enseignante et cartographe, 50 ans,
co-référente de Paris



16. JEAN SOTÈS (44)
Commissaire aux comptes,
73 ans, vérificateur aux
comptes 2021, adhérent



17. EMMA TAILLEFER (75)
Agrégée d'économie, 23 ans,
référente de la Commission
Transparence



18. GUILLAUME DELALIEUX (17)
Professeur des Universités, 44
ans, spécialiste du devoir de
vigilance et des lanceurs d'alerte,
adhérent



19. LAURENCE GALL (75)
Responsable d'établissements
sociaux, 57 ans, co-référente
de la commission santé, social
et médico-social



20. PHILIPPE PASCOT (89)
Retraité, auteur de «Pilleurs
d'état» et «Délits d'élus»,
68 ans, administrateur



21. CHRISTINE ROUSSEL (31)
Conseillère municipale d'opposition,
54 ans, administratrice et référente
de Haute Garonne

22. ALEXANDRE CALVEZ (75), Chargé de mission au Ministère des affaires étrangères, 33 ans, référent commission sport

23. ISABELLE FILATOV (34), Économiste, 60 ans, co-référente de l'Allier et membre du comité éthique

24. JEAN-ÉMILE DE BOLLIVIER (974), Fonctionnaire territorial, agriculteur, auto entrepreneur, 59 ans, référent de la Réunion

25. CAROLE ROUAUD (75), Responsable de développement, 49 ans, créatrice de «Crim' sous Cric» podcast sur la criminalité organisée

26. JEAN-VALÉRY DESENS (06), Opticien, vice-président de l'association Enfance et Famille, 46 ans, co-référent des Alpes-Maritimes

27. MARIE BRANNENS (92), Retraitée, 72 ans, référente des Hauts de Seine

28. KAMEL TAGHERSOUT (27), Juriste, 37 ans, référent de l'Eure

29. MAGALI TASSERY (77), Directrice d'établissements de santé, 37 ans

30. BERNARD CHOQUIER (78), Bernard Choquier, 72 ans, retraité, référent Yvelines



ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 22 AVRIL 2023

LISTE "CITOYENS CONTRE LA CORRUPTION"

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Qui sommes-nous ? Notre liste est composée d'anciens administrateurs, bénévoles chevronnés depuis une dizaine d'années voire plus et d'une nouvelle génération de militants engagés, venus apporter un autre regard. Les membres de cette liste ne sont pas forcément des juristes, il y en a même peu, ce sont des citoyens qui ont l'éthique chevillée au corps, de l'énergie pour nos combats et de l'imagination pour ce qui vient demain. Ils sont jeunes et moins jeunes, répartis sur toute la France, désintéressés, déterminés à protéger ce qui fait d'Anticor un contre-pouvoir : son indépendance financière, son caractère transpartisan, son expertise et son exigence envers nos élus et les personnes en charge d'une mission de service public.

Il est rare qu'une association ait autant d'impact. Ces six dernières années, Anticor s'est imposée dans les médias, dans les institutions et dans les prétoires comme un acteur clé de la lutte contre la corruption et pour l'éthique en politique.

Que font les administrateurs ? Être administrateur d'Anticor est passionnant, c'est aussi un engagement bénévole intense et chronophage. Les administrateurs siègent au conseil d'administration qui est l'organe dirigeant de l'association. Ils se réunissent environ toutes les six semaines. Ils appliquent les orientations stratégiques votées par l'assemblée générale, valident chaque dossier dans lequel Anticor porte plainte, chaque embauche, chaque dépense supérieure à 2.500 euros HT et prennent de nombreuses décisions de fond sur les choix opérés par l'association. Ils élisent le bureau d'Anticor, qui gère le quotidien de l'association, à l'exception du président qui est élu par les adhérents la première année du mandat. Le bureau est réélu chaque année.

Quel chemin parcouru pour Anticor ? L'association a fait évoluer le droit, en obtenant des jurisprudences qui limitent les abus de pouvoir. Elle a contribué à l'égalité devant la loi en exigeant, grâce à son agrément, que des élus rendent des comptes à la Justice et à travers elle, aux citoyens.

Ces trois dernières années, l'association a multiplié ses actions judiciaires, tant dans de petits dossiers locaux où l'impact des abus de pouvoir sur le quotidien des citoyens est palpable que dans de grands dossiers politico-financiers où les dérives génèrent une défiance généralisée qui abîme la démocratie. Elle mène actuellement de front 150 procédures judiciaires dans lesquelles elle a porté plainte et suit des centaines de procédures locales dans lesquelles l'association a signalé des faits au parquet.

Anticor est soutenue par de nombreux citoyens. Entre 2017 et 2020 le nombre d'adhérents a connu une augmentation de + 108 %. Nous sommes aujourd'hui 6.500 citoyens à associer nos voix au sein d'Anticor. Les soutiens financiers de l'association nous ont également permis de pérenniser nos combats notamment en renforçant l'équipe salariée de l'association (passage de deux à quatre salariés). Notre visibilité sur les réseaux sociaux est en constante augmentation, nous avons désormais plus de 100.000 personnes qui nous suivent sur Twitter.

Nos combats ont été racontés dans un livre « Résister à la corruption », qui a été vendu à plus de 8.000 exemplaires et dont les droits d'auteur ont été reversés à l'association. La cérémonie des prix éthiques et des casseroles connaît un succès grandissant, nos lauréats étant salués dans les grands médias nationaux et locaux. Nous avons organisé en interne un réseau d'intervenants dans les collèges, les lycées et les universités. Des universités se sont tenues chaque automne et, en 2022, cette rencontre a été précédée de travaux avec des enseignants-chercheurs. L'association a même créé un diplôme universitaire à Clermont-Ferrand dont nous sommes très fiers.

Anticor a participé avec succès au travail de plaidoyer de la Maison des Lanceurs d'Alerte, dont elle est cofondatrice, afin d'obtenir une loi de transposition ambitieuse de la directive sur la protection des lanceurs d'alerte. Anticor a également édité un « Guide de la transparence dans les mairies » qui est disponible gratuitement sur notre site internet.

En 2021, nous nous sommes battus durant de longs mois pour obtenir le renouvellement de notre agrément, contre un gouvernement qui ne voulait manifestement pas qu'Anticor continue son action. Suite à cet événement, nous avons mis en œuvre une grande réforme de nos statuts à laquelle ont participé nos responsables locaux et tous les adhérents qui le souhaitaient. Ils ont été adoptés en mars 2022 et prévoient notamment un référendum interne, le statut bénévole des administrateurs, l'interdiction des subventions publiques et des dons des entreprises et un plafond pour les dons des particuliers. Les adhérents ont ainsi gravé dans le marbre l'indépendance d'Anticor.

Récemment, nous avons fait le choix d'un poste permanent de responsable de la communication afin de mieux expliquer les problématiques sur lesquelles nous travaillons, qui sont passionnantes mais aussi complexes. Nous avons lancé un projet ambitieux d'audit du respect par les collectivités de leurs obligations de publication de documents administratifs. Enfin, Anticor envisage d'impliquer davantage les citoyens dans les procédures judiciaires qu'elle initie, notamment en les envoyant défendre l'intérêt général dans les prétoires.

Quels projets pour demain ?

Nous créerons des outils en mesure d'aider les citoyens à être vigilants auprès de leurs collectivités mais aussi de comprendre le fonctionnement des nombreux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui impactent leurs quotidiens.

Nous mettrons en place des projets inter-associatifs afin de mutualiser les expertises spécifiques de chacun et favoriser des systèmes d'alerte de corruption dans de nombreux domaines.

Nous construirons des liens avec des partenaires de l'Union européenne afin de créer une coalition capable de combattre les dysfonctionnements des institutions européennes.

Nous continuerons à lutter pour l'indépendance de la Justice et contre l'érosion des libertés politiques des citoyens.

Nous défendrons et nos valeurs et nos propositions devant des acteurs institutionnels et ferons connaître nos actions aux parlementaires, en les sensibilisant notamment au plaidoyer de l'association.

Nous poursuivrons notre démarche de soutien aux responsables bénévoles de l'association afin qu'Anticor reste une structure citoyenne et indépendante.

Nous intensifierons le combat des idées en multipliant les propositions de rencontres culturelles : festival de films contre la corruption, mise à disposition de certaines informations au bénéfice d'auteurs, dramaturges, réalisateurs, interventions dans le milieu de la culture.

Nous solliciterons le monde universitaire pour que la corruption soit étudiée et chiffrée afin que nous puissions asseoir notre plaidoyer sur des constats scientifiques. La dernière estimation du coût de la corruption en France a été réalisée par le Parlement européen en 2016 et s'élève à 120 milliards d'euros par an.

Nous le ferons avec votre soutien et votre confiance, si vous nous l'accordez, non seulement pour élire cette liste mais aussi pour participer à ses combats, via votre groupe local ou via les commissions thématiques et en étant, dans votre quotidien, un citoyen vigilant et intransigeant.